

## Qu'est-ce que LEADER ?

Liaison Entre Action de développement de l'Économie Rurale

**LEADER** est un programme européen qui soutient le développement des territoires ruraux grâce à l'attribution de subventions à des porteurs de projets locaux.

**La Communauté de communes de Puisaye-Forterre** est la structure porteuse du programme sur le territoire. Celui-ci a pour objectifs de :

- Soutenir les initiatives locales
- Encourager un développement économique durable
- Engager la transition énergétique
- Renforcer l'attractivité du territoire

**La finalité de ce programme : un meilleur ancrage des activités économiques par la valorisation des potentialités locales (humaines, culturelles, naturelles).**

**Il s'agit de renforcer l'esprit d'initiative et l'innovation tout en œuvrant pour des territoires plus durables et solidaires !**

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre a obtenu une enveloppe de 2 000 000 € de fonds européens FEADER.



## Valorisation des ressources locales Volets circuits alimentaires de proximité

**Réduire les émissions de gaz à effet de serre** nécessite de modifier nos pratiques de consommation et de privilégier le retour à un approvisionnement plus local. Dans ce domaine, les collectivités et les gestionnaires d'unités de restauration collective ont un rôle d'exemplarité à jouer.

Le programme LEADER en Puisaye-Forterre permet de soutenir les initiatives suivantes :

❖ **Aide à l'acquisition de matériels ou à l'aménagement de locaux de restauration collective**

❖ **Soutien à l'introduction de produits locaux**

⇒ Aide pour les gestionnaires d'unités de restauration qui introduiront un repas par semaine à base de deux produits locaux.

❖ **Émergence d'une offre locale : création de lieux de maraîchage**

⇒ Soutien à la création de lieux de maraîchage sur des terrains ou exploitations de propriété communale ou intercommunale, dans une logique de partenariat entre la collectivité et un candidat à l'installation (conventionnement possible avec un exploitant en activité). Cela passera par l'aménagement et l'équipement des lieux de maraîchage, ainsi que la formation et l'accompagnement des candidats à l'installation.

❖ **Création de jardins pédagogiques à proximité des lieux de maraîchage**

⇒ Mise en place d'animations pédagogiques complémentaires à l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective locale.

❖ **Actions d'information et de sensibilisation permettant un changement d'approche, de techniques et de comportements.**

## LEADER et vous ?

### Le territoire concerné

Le territoire éligible est constitué des 58 communes de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre.

### Les porteurs de projets

Le programme LEADER s'adresse aux acteurs publics et privés qui souhaitent mener un projet sur le territoire éligible : collectivités territoriales et en fonction de l'action concernée : associations de droit public ou de droit privé, EHPAD, associations gestionnaires de services (crèches ou CLSH par exemple).

### Les critères de sélection

⇒ Le projet concerne la thématique présentée ici.

⇒ Le projet est cofinancé par des fonds publics.

⇒ Le projet n'a pas encore commencé. Cela veut dire qu'il ne faut pas avoir signé de bon de commande ou de devis avant de déposer une demande de subvention.

### Le calcul de la subvention LEADER

La subvention LEADER est dépendante des cofinancements publics obtenus pour la réalisation du projet. Le règlement d'intervention du GAL définit les modalités financières d'intervention.



## Une équipe à votre service

L'équipe technique LEADER du Groupe d'Action Locale de Puisaye-Forterre est à votre disposition pour répondre à vos questions sur le programme et vous accompagner dans vos démarches pour le montage de votre dossier.

### Contact

GAL de Puisaye-Forterre  
Communauté de communes de Puisaye-Forterre  
Ancienne Gare de Saint Sauveur-en-Puisaye  
Rue de la Gare  
89520 MOUTIERS-EN-PUISAYE  
03 86 45 66 40  
Site : [www.leaderenpuisayeforterre.wordpress.com](http://www.leaderenpuisayeforterre.wordpress.com)  
Mail : [programmeleader@cc-puisayeforterre.fr](mailto:programmeleader@cc-puisayeforterre.fr)

### Montage technique de votre dossier

Emeline Bouzendorf  
Animatrice LEADER

### Suivi administratif de votre dossier

Cécilia Laurent  
Gestionnaire LEADER



Rédacteur : Communauté de communes de Puisaye-Forterre  
Réalisé et imprimé par nos soins. Photographies : C. LAURENT

## Les projets déjà soutenus

4 projets d'introduction de produits locaux dans la restauration collective sont soutenus par le programme LEADER de Puisaye-Forterre au titre de la programmation 2014-2020.

Ce sont plus de **49 000 €** de crédits européens qui ont été attribués lors de cette période de programmation.

Un projet d'introduction de produits locaux peut être financé **pendant 3 années** avec une dégressivité du montant de la subvention.

-  Crèche Croqu'lune de Toucy
-  EHPAD de Saint Fargeau
-  Cantine scolaire de Diges
-  Cantine scolaire de Saints-en-Puisaye



Photos libres de droits

## PROGRAMME LEADER 2014-2020 de Puisaye-Forterre

« Territoire en transition, Terre d'action »



## Valorisation des ressources locales Volet circuits alimentaires de proximité

Communauté de communes  
de Puisaye-Forterre

